



Besoin d'aide concernant mes enfants

Par **malia**, le **19/01/2012** à **20:04**

Bonjour,
je ne savais pas comment expliquer dans le sujet mais voila. Mon ex concubin m'a assigné en référé devant le jaf pour mes enfants. Je voudrais qu'on m'explique cette phrase. "Attendu que des relations ayant existé entre monsieur***** et mademoiselle***** sont nés deux enfants".

Est-il bien compris que mon ex concubin dit qu'il est le père biologique des deux enfants??????

Merci.

Par **cocotte1003**, le **20/01/2012** à **07:49**

Bonjour, il semble bien que votre ex est le pere des enfants, cordialement

Par **malia**, le **20/01/2012** à **09:37**

il n'est pas le père biologique de mon fils, il l'a reconnue 2 ans après sa naissance. est-il en train de mentir au jaf? voir même à son avocat? Il est dit qu'il a depuis sa naissance or il ne l'a connue que 1 mois avant ses deux ans. Avant sa mon fils et moi vivions chez nos parents. Que risque-t-il si il ment?